

# PROJET D'ETABLISSEMENT

## « Les Silènes »





# Sommaire

• Les valeurs associatives.....	7
• Une opportunité pour les familles .....	7
• Une opportunité pour les communes.....	7
• Les membres représentants l'association .....	7
• Des professionnels tous qualifiés pour un accueil et un accompagnement de qualité .....	8
• Le cadre de travail pour favoriser le bien-être des salariés .....	8
• Amplitude horaire d'ouverture .....	8
• LES FERMETURES ANNUELLES .....	9
• LES DIFFERENTS CONTRATS.....	9
• L'accueil d'enfant présentant un handicap ou d'une maladie chronique.....	9
• Le Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) .....	9
• Les valeurs professionnelles .....	10
• Les objectifs visés.....	11
• La gestionnaire .....	12
• La référente technique, éducatrice de jeunes enfants .....	12
• Les encadrantes .....	13
• La psychologue.....	13
• La communication et la concertation au sein de l'équipe .....	13
• L'accueil de stagiaires.....	14
• Le personnel.....	14
• L'entretien des locaux .....	14
• Le matériel et les jouets .....	14
• La cuisine .....	15
• La période d'adaptation .....	16
• L'accueil quotidien.....	17
• Les retrouvailles.....	18
• Pédagogie autour des temps de repas .....	19
• Le déjeuner et le goûter des « bébés ».....	20

·☪ L'allaitement .....	20
·☪ La diversification alimentaire .....	20
·☪ Le déjeuner et le goûter des plus grands.....	21
·☪ La posture professionnelle pendant les repas .....	21
·☪ Une ambiance pour bien s'endormir.....	22
·☪ Les petits rituels, le doudou et la tétine .....	23
·☪ Le temps des changes (d'échange) .....	23
·☪ L'accompagnement vers la « propreté » .....	24
·☪ Aménager pour soutenir le développement de l'enfant .....	25
·☪ ORGANISATION PEDAGOGIQUE ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE .....	25
·☪ Le jeu, support de plaisir et de construction .....	26
·☪ Du jeu, aux livres, au langage .....	27
·☪ LES ACTIVITES RICHES ET VARIEES .....	28
·☪ UNE GRANDE PLACE POUR L'EXTERIEUR .....	28
·☪ Le diagnostic local.....	30
·☪ Les besoins des familles .....	31
·☪ Les orientations sociales .....	31
·☪ La participation des familles .....	32
·☪ Les partenaires institutionnels et financiers .....	32
·☪ Une démarche environnementale.....	34
·☪ Conclusion .....	34

Chaque enfant est unique et il est important de respecter son rythme et de favoriser son éveil au sein du groupe.

La relation de confiance établie avec les parents, un aménagement des locaux réfléchi constituent les bases d'un accompagnement de la vie en collectivité réussi.

L'accompagnement de l'enfant dans les étapes de son développement, dans son autonomie, dans ses apprentissages est un aspect privilégié de notre projet.

Il est très important pour nous de souligner le côté « éducatif » de la structure. En effet, de nombreux moments de la vie à la crèche sont des moments où l'on apprend « ce qui se fait, ce qui ne se fait pas », notamment les moments du repas, de la sieste, les passages aux toilettes. Alors bien sûr, toujours en relation avec le développement de l'enfant, l'adulte expliquera, lui donnera des habitudes (ex : se laver les mains), posera des limites, des interdits quand ils seront nécessaires.

C'est au travers de ces règles immuables que l'enfant construit ses repères. Ce qui lui permet d'évoluer en sécurité parmi les autres enfants, entouré d'adultes bienveillants.

La micro crèche est un lieu d'éveil à la curiosité, de stimulation qui a pour objectif d'aider l'enfant à s'épanouir, de lui permettre un développement harmonieux sur les plans psychoaffectif et intellectuel.

Les parents et les enfants **découvriront ensemble** la collectivité (ses avantages et aussi ses inconvénients) **aidés par les professionnels.**

Il est important d'instaurer un climat de confiance mutuelle parents/ professionnels.

Ce projet se présente en 3 parties:

- le projet d'accueil
- le projet pédagogique
- le projet social

# PROJET D'ACCUEIL

## 1. PRESENTATION DE LA MICRO CRECHE

L'association Enfance Eveil a créé une structure d'accueil collective accueillant régulièrement, ou occasionnellement 10 enfants simultanément et encadrés par des professionnels diplômés de la petite enfance.

La micro-crèche aura l'agrément de la PMI.

Nom : Les Silènes

Adresse : 1 Allee Georges Sand Rubelles

Téléphone : 06,8741,03,53

Adresse mail : lessilenes77950@gmail.com

La micro-crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h 15

Capacité d'accueil La micro-crèche a une capacité d'accueil de 10 enfants avec une place d'urgence

Gestionnaire : Fouilleul Christelle

Association loi 1901 « Enfance Eveil »

numéro de déclaration W772002231

numéro SIRET 53389609800019

Date d'ouverture prévue : août 2022

Agrément :

Responsable technique :

## **2. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**

L'association Enfance Eveil a vu le jour en 2010 pour permettre la création de sa première micro crèche « Les P'tits Petons » située à St Germain Laxis depuis novembre 2013.

L'idée de création est venue d'un constat d'un manque de place d'accueil pour les enfants de 0-3 ans dans ce secteur rural.

A Rubelles, les constructions massives, font venir sur le territoire des nouveaux habitants qui ont besoin de places d'accueil pour leurs enfants ou futurs enfants.

C'est dans cet objectif que la micro crèche des Silènes va voir le jour.

### **•🌀 LES VALEURS ASSOCIATIVES**

L'enfant et la famille sont au cœur des préoccupations de même que le bien-être des salariés. Au travers du projet associatif, les membres portent ainsi des valeurs qui se déclinent au quotidien par:

- Une démarche basée sur le respect de l'autre, l'absence de jugement et la laïcité
- Une écoute, une proximité et des relations de confiance.
- Une participation de tous, pour accompagner le développement, l'autonomie, l'épanouissement de chacun, dans le respect du rythme propre et ainsi faire vivre l'association.
- 

### **•🌀 UNE OPPORTUNITÉ POUR LES FAMILLES**

L'association Enfance Eveil propose d'apporter une réponse aux enjeux sociaux actuels par la possibilité de laisser aux familles le choix du mode d'accueil, de proposer un lieu collectif de proximité, pour permettre aux enfants quel que soit leur situation d'avoir accès à l'éveil du jeu, aux livres, aux activités éducatives et au vivre ensemble.

### **•🌀 UNE OPPORTUNITÉ POUR LES COMMUNES**

L'implantation de la micro crèche associative, offre à la commune l'opportunité de varier les services proposés dans l'accueil des jeunes enfants. Cela attire les jeunes familles dans les villages, facilite leur intégration et leur donne l'envie d'y rester.

Pour Rubelles, ce projet permet de répondre aux besoins croissants de modes de garde des enfants de moins de 3 ans, en lien avec les projets de création de nouveaux lotissements.

### **•🌀 LES MEMBRES REPRÉSENTANTS L'ASSOCIATION**

- Le président : Xavier Fouilleul
- Le trésorier : Viviane Druart
- La secrétaire : Véronique Hernault

### •🌀 DES PROFESSIONNELS TOUS QUALIFIÉS POUR UN ACCUEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ

Les enfants sont encadrés par des professionnels tous diplômés de la petite enfance. L'équipe est encadrée par la responsable technique, Éducatrice de jeunes enfants diplômée d'état, ayant acquis 20 ans d'expérience auprès des enfants.

Le petit groupe d'enfants et le taux d'encadrement de 3 professionnels pour 10 enfants, au cours de la journée, permet un accueil et un accompagnement de qualité. Les enfants découvrent et enrichissent leur vie sociale en douceur et sans précipitation. Les activités proposées sont réfléchies et travaillées en amont et adaptées dans un but pédagogique précis.

### •🌀 LE CADRE DE TRAVAIL POUR FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS

Le projet associatif est aussi construit pour que le personnel y soit bien. Que le travail au quotidien soit facilité, que le matériel à disposition soit ergonomique parce que la qualité, d'accueil et d'accompagnement des enfants dépend largement du bien-être des personnel au travail.

En outre, la volonté de veiller à proposer un environnement confortable, fiable et stable à tout le personnel de l'association, le bien-être au travail passe par :

- Le choix du mobilier, du matériel et de l'aménagement des espaces,
- Une organisation de travail permettant à l'équipe de prendre le temps et d'échanger sur les pratiques.
- Choix de travailler sur 4 jours par semaine pour permettre à l'équipe d'être plus performante au travail.
- La mise en œuvre de rencontres et d'échanges entre parents.
- Le travail avec l'Éducatrice de jeunes enfants et la possibilité de formations pour permettre d'acquérir des nouveaux savoir-faire.
- L'accueil de stagiaire pour permettre la valorisation par la transmission des savoirs mais aussi l'occasion de prendre du recul sur la pratique.
- Création d'un livret d'accueil du stagiaire et du nouveau salarié afin de bien connaître la structure, notre façon de travailler et notre pédagogie.

## 3. LES MODALITES D'ACCUEIL

### •🌀 AMPLITUDE HORAIRE D'OUVERTURE

Les enfants sont accueillis de 1 à 5 jours par semaine, du lundi au vendredi de 7h30 à 18 h15. L'accueil du matin se fait jusqu'à 9 h15 au plus tard pour que l'équipe puisse démarrer les activités . Les départs du soir débutent à 16h30 pour laisser les enfants se réveiller et goûter tranquillement,. Les parents doivent prévoir un temps de transmissions à l'arrivée comme au départ de l'enfant.

## •§ LES FERMETURES ANNUELLES

Les horaires et jours d'accueil seront revus annuellement en fonction des besoins des parents.

Les fermetures annuelles seront 7 semaines annuelles. Les dates précises seront indiquées dans votre contrat. Aucune vacances supplémentaires ne seront applicables.

Si certaines circonstances doivent donner lieu à une fermeture exceptionnelle, notamment des jours de formation (3 au maximum par an) les familles en seront informées au plus tôt.

La direction de la crèche se réserve le droit d'ouvrir plus tard ou fermer plus tôt la structure dans le cas où le nombre d'enfants accueillis serait trop faible ou les veilles de jours fériés (Noël...).

## •§ LES DIFFERENTS CONTRATS

Afin de mettre en oeuvre les orientations sociales, la micro crèche propose plusieurs types d'accueil:

- **Un accueil régulier contractualisé.** L'enfant est accueilli régulièrement sur une période prévisible à l'année. Un contrat d'accueil est signé entre la micro crèche et les parents
- **Un accueil occasionnel.** L'enfant est accueilli au minimum deux heures, ponctuellement en fonction des places disponibles. Un partenariat est mis en place avec pôle emploi afin de permettre à un parent en recherche d'emploi l'accès à la micro crèche. Un tarif spécifique lui sera donc appliqué.
- **Un accueil d'urgence.** Devant une rupture brutale d'un mode de garde, un événement exceptionnel personnel ou professionnel, l'enfant est accueilli en fonction du besoin et de la place disponible L'accueil d'urgence est limité et à la suite de la constitution complète d'un dossier d'inscription.
- **Un projet d'accueil individualisé,** pour faciliter l'accès et l'intégration des enfants pouvant nécessiter une attention particulière. D'éventuels intervenants extérieurs pour le bien-être de l'enfant (kinésithérapeute, psychomotricien, psychologue...) pourront accéder à la structure.
- **Renforcer les liens sociaux,** en faisant de la micro crèche un lieu de rencontre entre les parents et, entre les parents et les professionnels qui s'occupent de leurs enfants.

## •§ L'ACCUEIL D'ENFANT PRÉSENTANT UN HANDICAP OU D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Les enfants porteurs de handicap, ou de pathologie chronique compatible avec le fonctionnement, l'organisation et la vie en collectivité, peuvent être accueillis dans la structure. Cet accueil doit être travaillé avec la référente technique, l'équipe, le Médecin référent de la micro crèche, les parents et le Médecin de l'enfant.

## •§ LE PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (P.A.I.)

Il sera établi, à partir des besoins thérapeutiques de l'enfant (traitement, régime alimentaire, etc....) pour permettre d'assurer sa sécurité et compenser les inconvénients liés à son état de santé. Ces éléments sont précisés dans l'ordonnance signée du médecin qui suit l'enfant dans le

cadre de sa pathologie. Ce protocole fera l'objet d'une évaluation régulière pour valider les bénéfices et l'intérêt de l'accueil de l'enfant. Dans ce cadre d'accueil, des équipes spécialisées peuvent intervenir.

En outre, le nombre d'enfants présentant des contraintes alimentaires est croissant mais cela ne doit pas être un frein à leur accueil.

Les modalités de prise en charge d'un enfant atteint d'une intolérance ou d'une allergie alimentaire doit faire l'objet d'un certificat médical précisant bien l'intolérance ou l'allergie et ses spécificités (contraintes et conséquences) ainsi que les conduites à tenir en cas d'ingestion d'aliments non autorisés.

#### 4. Le personnel

L'équipe accueillante est composée de professionnel(le)s issues de formations paramédicales et sociales. Chacun possède des compétences complémentaires et un savoir être favorisant le bien-être des enfants au quotidien.

Au regard de l'amplitude horaire d'ouverture, l'équipe est composée de cinq professionnels de la petite enfance. Elles proposeront un accompagnement spécifique mais complémentaire compte tenu de leurs compétences, de leurs connaissances générales sur la petite enfance et de leurs qualifications.

#### •&• LES VALEURS PROFESSIONNELLES

Les enfants accueillis vont, pour certains d'entre eux, passer les premières années de leur vie dans notre micro crèche. Cela nous donne une grande responsabilité.

Les valeurs sont essentielles pour les pratiques professionnelles. Elles constituent le socle sur lequel se fonde l'action de l'équipe.

En lien avec les valeurs associatives, les valeurs professionnelles que l'équipe portera, seront :

- Respect et bienveillance de l'enfant, manifestés par des gestes prévenants, des attitudes positives, des mots adaptés et valorisants. Respect de son intimité et de ses émotions.
- Accueillir, écouter et échanger, définiront la relation avec et entre tous (familles, enfants, professionnels, partenaires etc....)
- Promotion du jeu, de la motricité et du langage, comme supports de rencontre, de partage, de découverte de soi et du vivre ensemble.
- Co-éduquer, alliance indispensable entre parents et professionnels pour un accueil et accompagnement de qualité
- Accompagner la parentalité, en valorisant les parents dans leur fonction éducative et en les aidant à surmonter les difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

Chaque enfant est unique et sera considéré comme tel par les professionnels qui l'accompagneront. L'enfant prendra le temps de se mouvoir, de communiquer, de faire seul et de grandir à son rythme.

Pour assurer l'accueil, les soins, le développement, l'éveil et le bien-être de chaque enfant, le projet de la micro crèche associative Les Silènes, a fait le choix de ne pas se concentrer sur un seul courant pédagogique mais de s'inspirer de plusieurs pour des situations ponctuelles.

### •&• LES OBJECTIFS VISÉS

Pour orienter et rassembler l'équipe, autour d'un projet commun, celui de promouvoir le bien-être et la qualité d'accueil des enfants qui sont confiés, toute l'équipe sera soucieuse de proposer un lieu de vie ayant pour objectifs fondamentaux de :

- Prendre soin des conditions d'accueil de l'enfant et de ses parents pour contribuer au bien-être, par :
  - Le respect du rythme de chaque enfant
  - La mise en place d'un accompagnement singulier
  - L'accompagnement de l'enfant vers l'autonomie et le vivre ensemble
- Garantir la sécurité affective et physique de l'enfant, par :
  - La disposition de repères fiables et continue
  - Le respect des normes d'hygiène et de sécurité dans les locaux.
- Permettre à l'enfant de faire des expériences pour favoriser sa créativité et le développement de sa personnalité par :
  - Un aménagement d'espace adapté.
  - La proposition de situations d'expérience variées
  - Une démarche professionnelle, visant à aider l'enfant à « faire seul » en l'invitant à être acteur de son développement
- Rechercher les relations avec les parents pour soutenir leur fonction parentale et travailler en concertation dans le but de répondre au plus près des besoins singuliers de chaque enfant.
- Assurer un rôle d'écoute, d'accompagnement et de soutien

L'équipe de la micro crèche, accueille les enfants qui leur sont confiés et les accepte tels qu'ils sont. La gestion du temps est souple et adaptée aux enfants. Les locaux sont aménagés de façon à répondre à la fois à leur besoin de mouvement et d'activité, ainsi qu'à leur besoin de repos et de calme.

Au-delà des objectifs fondamentaux, toute l'équipe œuvrera, également, au quotidien pour :

- Contribuer à la socialisation des enfants

Par socialisation, il s'agit du processus par lequel l'enfant s'approprie les règles, les normes et les valeurs de la société dans laquelle il vit.

A la micro crèche, les professionnels veillent à harmoniser les relations entre les enfants et les adultes, et celles des enfants entre eux, afin que chacun puisse avoir sa place dans le groupe.

- Apporter un appui aux parents

Tout en reconnaissant la responsabilité première des parents dans l'éducation de leur enfant, l'équipe de la micro crèche les appuie dans leur rôle.

- Faciliter l'entrée de l'enfant à l'école

En proposant à l'enfant un environnement bienveillant, rassurant et stimulant, la micro crèche favorise la possibilité d'acquérir plusieurs habiletés qui lui seront utiles au moment de son entrée à l'école. La confiance en soi, le goût d'expérimenter, développer une capacité d'attention et de concentration, une motricité globale et fine, l'accès au langage etc... toutes ces habiletés susceptibles d'assurer à l'enfant une entrée réussie à l'école.

Le fait d'apprendre à vivre ensemble, de participer à des activités d'éveil et à la lecture, à respecter un cadre favorise l'intégration ultérieure de l'enfant dans le milieu scolaire.

### •🌀 LA GESTIONNAIRE

La gestionnaire, Christelle FOUILLEUL, a pour mission le rôle de direction de la structure. l'organisation et la gestion administrative et financière de la micro crèche. Elle assure les liens entre les différents collaborateurs de la structure (cabinet comptable, prestataires extérieurs pour les repas et l'entretien des locaux, la mairie...). Elle assure le suivi administratif des salariées, leur recrutement et leur évaluation. Elle accueille les familles à l'inscription et en cas de litiges (toujours sur rendez-vous). Elle assiste aux différentes réunions de travail interne à la crèche mais aussi aux réunions extérieures. En collaboration avec la référente technique, elle crée des outils de travail pour faciliter le quotidien des encadrantes.

Elle a également un rôle d'encadrement auprès des enfants.

Elle est présente pour vous sur rendez- vous ou lors de ses permanences.

Christelle Fouilleul est infirmière de formation. Elle a le rôle de référént santé au sein la crèche. Elle mets en place les protocoles de prise en charge de l'enfant nécessitant un soin particulier (du soin d'un coup à la prise ne charge de l'enfant porteur de handicap) avec mise en place d'un PAI (Plan d'accueil Individuel) si besoin. Elle forme les équipes sur les différentes techniques d'application d'un traitement (exemple l'utilisation d'une chambre d'inhalation).

### •🌀 LA RÉFÉRENTE TECHNIQUE, ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

Diplômée d'état, elle assure la fonction de référent technique de la micro crèche et auprès du groupe d'enfant. De par sa formation initiale autour de l'éducation, de la prévention et de la coordination, elle garantit un rôle d'experte de la petite enfance.

Chargée du suivi technique de la micro-crèche, à ce titre, elle est garante du respect du projet, du bien-être de l'enfant et du bon fonctionnement quotidien. Elle s'assure que l'équipe travaille dans le respect du rythme de développement de l'enfant. Elle assure l'encadrement et l'animation de l'équipe. Elle propose des outils de communication adaptés aux besoins de l'équipe, ainsi que des temps de réflexion sur les pratiques de l'équipe. Elle régulera le travail hebdomadaire et s'assurera des tâches réalisées.

Elle est un appui pour l'équipe et pour les parents. De par son expertise éducative, elle peut conseiller, proposer et adapter les conduites. Elle est l'interlocuteur privilégié pour toute question liée à la vie de l'enfant en crèche ou à la maison. Elle pourra mettre en place des réunions d'information ou des temps de partage entre parents et professionnels.

### •🌀 LES ENCADRANTES

Il prend en charge de façon individualisée les besoins de chaque enfant. Les personnes accueillant les enfants dans notre établissement justifient d'une certification, conformément à la réglementation :

CAP Petite enfance ou diplôme d'assistant familial, assistant maternel ou auxiliaire de puériculture.

Le nombre de ces agents est défini par décret : deux professionnels à partir de 4 enfants accueillis simultanément à l'ouverture et à la fermeture de la structure, avec un ratio d'un professionnel pour 6 enfants. Elles sont au nombre de 4. Pour sécuriser l'accueil en surnombre (11 enfants) et faciliter les sorties en extérieur quotidiennes, les encadrantes sont au nombre de 3 par jour.

Elles ont pour mission de mettre en place des activités qui répondent au projet pédagogique. Elles favorisent l'éveil et l'autonomie des enfants que nous accueillons. Elles respectent le rythme de chaque petit et sont garantes de leur sécurité physique, psychologique et moral.

Elles assurent la remise en température des repas dans le respect des normes HACCP ainsi que l'entretien des locaux.

### •🌀 LA PSYCHOLOGUE

Dans le cadre de la loi de septembre 2021, les établissements d'accueil du jeune enfant ont l'obligation de passer une convention avec un psychologue pour l'analyse des pratiques professionnelles.

La psychologue a pour mission d'aborder avec l'équipe les situations du quotidien qui peuvent poser problème ou qui nécessitent une réflexion collective et/ou une prise de décision.

Ce sont des entretiens collectifs de 2h tous les 4 mois soit 8h/an.

### •🌀 LA COMMUNICATION ET LA CONCERTATION AU SEIN DE L'ÉQUIPE

La communication et la concertation au sein de l'équipe de la micro crèche est primordiale pour garantir une continuité dans l'accueil de l'enfant, pour agir en cohérence afin d'offrir un cadre sécurisant à l'enfant et à sa famille.

La référente technique fera régulièrement le point avec l'équipe pour ajuster les pratiques face à des événements ou comportements d'enfants (alimentation, vie en groupe, maladie, etc...). Une réunion se tiendra au minimum une fois par mois

#### Les outils de communication

Différents outils seront mis en place pour favoriser cette communication :

- Le cahier de transmission

Il permet de partager des informations à transmettre et transmises par les parents. Cela permet de garantir la continuité d'accueil de l'enfant.

- L'affichage dans la salle du personnel
- Divers documents et informations seront à disposition dans la salle du personnel (informations diverses, formations, plannings, etc...)

### ·☞ L'ACCUEIL DE STAGIAIRES

La micro crèche accueillera des stagiaires (auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, éducateurs de jeunes enfants...). Les stagiaires sont placés sous la responsabilité de la référente technique.

Une convention de stage sera signée entre l'organisme de formation et le président de l'association. Un classeur regroupant différents documents sur la micro crèche sera mis à disposition des stagiaires. Un livret d'accueil du stagiaire est à construire.

## 5. Hygiène et sécurité des locaux

### ·☞ LE PERSONNEL

Les vêtements sont propres et adaptés. Le tee-shirt est fourni par l'association floqué du logo de la crèche et respecte un code couleur par jour. Les cheveux longs sont attachés, les ongles courts et chaque personne a des chaussures réservées à la structure. Le personnel est invité à se laver fréquemment les mains et n'utilise pas de téléphone portable pendant les temps d'accueil.

### ·☞ L'ENTRETIEN DES LOCAUX

Le nettoyage des locaux s'effectue tous les jours sur le temps du midi. Il est pratiqué une aspiration puis un lavage avec la vapeur. Les vitres sont nettoyées quotidiennement avec des lingettes spécifiques qui n'utilisent que de l'eau. (Cf entretien des locaux)

Un nettoyage approfondi est organisé à chaque vacances scolaires.

### ·☞ LE MATÉRIEL ET LES JOUETS

Le matériel et les jouets sont conformes aux normes de sécurité, et font l'objet d'une surveillance. Ils sont propres, en bon état, et adaptés à l'âge de l'enfant. Ils sont nettoyés régulièrement (Cf entretien des jouets) par l'équipe. Le personnel désinfecte les matelas toutes les semaines. L'entretien des espaces sanitaires est fait tous les jours.

## ·☪· LA CUISINE

L'arrêté du 29 septembre 1997 fixe les conditions d'hygiène applicables dans les établissements de restauration collective à caractère social. Il demande de suivre la méthode de travail H.A.C.C.P. (Hazard Analysis Critical Control Points). L'objectif est de limiter au maximum les toxi-infections alimentaires. Le personnel applique l'arrêté et les protocoles de nettoyage. (Cf HACCP)

Les points clés de l'hygiène sont :

- Détruire les microbes en nettoyant et désinfectant le matériel ;
- Eviter la contamination en se lavant les mains ;
- Porter une attention particulière à la température des aliments.

## 6. Evaluation

Le projet pédagogique et le règlement intérieur sont évalués chaque année afin qu'ils puissent être retravaillés, réactualisés. Ceci permet d'évaluer l'action et de l'ajuster. La remise en question des pratiques est en effet essentielle pour un positionnement adéquat au plus près des besoins de l'enfant et de sa famille évoquée tout au long de ce projet.

# PROJET EDUCATIF

La micro crèche, Les Silènes ouvrira ses portes en aout 2022 pour accueillir 10 enfants simultanément, âgés de 10 semaines à l'entrée en maternelle.

Le petit nombre d'enfants accueillis, permet un accompagnement individualisé dans le respect de leur rythme, de leurs besoins et de leurs capacités.

Il s'agit d'offrir à chaque enfant une place propre à ce qu'il est en capacité de vivre et non liée à son âge ou à sa taille. De fait, « petits, moyens et grands » seront ensemble.

En effet, l'accueil d'enfants en multi-âge présente plusieurs avantages :

- L'entraide, le partage et la collaboration ;
- Les plus petits apprennent par imitation en observant les plus grands.
- Les plus grands développent leur autonomie et leur sens des responsabilités en aidant les petits.
- Les enfants d'une même famille peuvent fréquenter le même lieu collectif
- Les enfants conservent la même équipe pendant tout leur séjour, ce qui favorise la stabilité émotionnelle.

Par la mixité de l'accueil, la micro-crèche sera un lieu facilitant le « Vivre ensemble ».

Pour l'équipe, au quotidien, il s'agira de favoriser le bien-être de l'enfant afin qu'il puisse s'épanouir pleinement dans ce lieu collectif de proximité.

Les parents qui vont fréquenter la micro crèche viendront principalement de la commune de Rubelles et des communes voisines. Ils seront donc issus catégories sociales différentes.

## 1. L'accueil

### •🎨 LA PÉRIODE D'ADAPTATION

Ces dernières années ont apporté des connaissances plus fines du développement du tout-petit, de ses compétences et de ses besoins fondamentaux. Parmi ces derniers, le besoin d'attachement, pivot indispensable à la sécurité affective de l'enfant.

L'attachement se construit au fil des semaines et des mois, liant fortement l'enfant à son milieu familial, (la mère le plus souvent). Dès lors, toute séparation est vécue comme une rupture de ce lien, douloureuse, déstabilisante parfois et qui suscite chez le tout-petit une inquiétude qui peut l'envahir tout entier. L'équipe s'emploie à ce que l'arrivée d'un enfant dans un groupe, se fasse dans la continuité d'un lien et avec le moins de souffrance possible.

Pour cette période un référent est nommé. Pour favoriser la création du lien d'attachement entre un enfant et un professionnel, une période d'adaptation est nécessaire. C'est à ce moment-là que la notion de référence prend tout son sens car la personne nommée intervient dans une relation privilégiée entre l'enfant et son parent. L'objectif est de signifier à l'enfant qu'une personne lui porte de l'intérêt, qu'elle est à son écoute, capable de le rassurer et disponible pour l'accompagner

vers les autres avec bienveillance. La personne de référence garantit alors une continuité et une stabilité dans l'accueil de l'enfant.

La référence ne signifie pas qu'il y a une relation exclusive entre l'enfant et la personne ; il ne s'agit pas de créer une relation de dépendance, bien au contraire. Les autres professionnelles sont également en relation avec l'enfant et sa famille. Chaque membre de l'équipe peut ainsi prendre le relais en cas d'absence

Se séparer de son enfant ou de son parent ne va donc pas de soi, d'une première rencontre, va se construire une véritable collaboration pour que l'enfant puisse grandir dans la continuité d'un lien.

Cette période est la première étape primordiale pour l'intégration et le bien-être de l'enfant et de ses parents. Elle se déroule généralement sur 2 semaines. Un point est fait quotidiennement pour réajuster si besoin et éventuellement répondre aux inquiétudes des familles.

Concrètement, une première visite découverte se fait en compagnie des parents. Elle permet de faire connaissance avec les locaux, le personnel et les enfants. Ensuite, pendant plusieurs jours et sur des périodes de plus en plus longues, l'enfant est amené à la micro crèche et invité à participer aux activités, toujours en compagnie d'un parent. Progressivement, le parent s'absente 15 min, puis 30 min, puis 1 h.... Durant cette période, on aidera l'enfant à établir des repères. Il s'intégrera peu à peu au groupe pour des temps de plus en plus longs, jusqu'à ce qu'il soit prêt à passer une journée entière sans ses parents.

Lors de l'adaptation, l'encadrante remplira un livret d'accueil, propre à la structure, qui permet de cibler et de comprendre les besoins de l'enfant qui va nous être confié.

### •&• L'ACCUEIL QUOTIDIEN

Créer un lien ne va pas de soi et passe par un dialogue au quotidien. L'équipe instaure et entretient ce dialogue par un accueil individualisé qui permet aux parents puis à l'enfant d'investir les lieux.

L'accueil est bien souvent chargé en émotion, car c'est le moment où l'enfant et le parent vont se séparer.

La réponse aux besoins de l'enfant s'envisage de manière globale en tenant compte de différentes dimensions du développement de l'individu : psychomoteur, psychoaffectif, social, culturel.

Afin que l'enfant puisse évoluer au quotidien à la micro crèche, l'équipe s'efforce de garantir un cadre sécurisant et stable pour l'enfant en construisant des repères pour lui et sa famille

- Des repères dans le temps (déroulement de la journée, rituels...) ;
- Des repères dans l'espace (fonction des espaces, visuels...) ;
- Des repères humains (le système de référence à l'adaptation, l'accueil du matin, les transmissions en fin de journée...).

Une attention particulière est portée à l'environnement socio-éducatif et culturel de chaque enfant afin de comprendre et respecter les pratiques de chaque famille.

Cette posture professionnelle implique une connaissance de la diversité culturelle et un travail de réflexion et de questionnements en équipe pour décentrer ses propres représentations et envisager ainsi la diversité sans jugement.

Ce temps pendant lequel les professionnelles s'investissent dans une relation individualisée à l'enfant et ses parents, permet d'établir un relais pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant.

Les professionnelles sont également soucieuses de verbaliser le ressenti de l'enfant pour l'aider à mieux vivre la séparation et pour aider les parents à mieux comprendre ce qui se joue.

A partir de ce temps d'accueil, bien souvent le « doudou » à toute son importance, le respect de la dimension affective de cet objet qui fait le lien entre la maison et la micro crèche permet à l'enfant de composer avec la séparation et de se ressourcer à tout moment. Il est donc accessible pour l'enfant.

Les familles ont toute leur place dans la structure. Le hall d'entrée est aménagé pour permettre un « sas » de transition entre la sphère familiale et la micro crèche. Des informations diverses sont mises à disposition des parents. Ce lieu est également une salle d'attente et d'expositions, où les parents peuvent découvrir les productions artistiques des enfants.

L'accueil est une véritable posture professionnelle, l'équipe se montre disponible, à l'écoute, propice à l'échange en invitant les enfants et les parents à entrer, leur parler, s'intéresser à eux.

Les membres de l'équipe sont tenus à la discrétion et au respect de la confidentialité de certaines informations.

Dans la mesure du possible, les parents sont invités à amener leur enfant lors d'un temps de jeu afin que son intégration dans le groupe soit plus facile et que la séparation soit plus sereine. En effet, l'équipe doit accompagner cette séparation pour qu'elle soit la moins douloureuse possible, que ce soit pour l'enfant qui n'a pas forcément l'habitude d'être éloigné de son parent, ou pour le parent qui a parfois un sentiment de culpabilité de « laisser » son enfant. Cela passe par une attitude rassurante et réconfortante.

## •&• LES RETROUVAILLES

Au retour des parents, c'est encore un moment chargé d'émotion qu'il est important de prendre en compte. L'équipe se rend disponible et à l'écoute pour assurer la continuité, permettant de faciliter le relais aux parents. De ce fait, la mise en œuvre de cet accompagnement aide progressivement enfant-parent à s'accorder sur le fait que se séparer c'est aussi se retrouver. Le temps de transmissions est donc un moment important afin de transmettre aux parents le déroulement de la journée. Lors du départ de l'enfant, l'équipe retransmet aux parents des informations sur le déroulement de la journée, sur les évolutions de l'enfant, les éléments organisationnels, etc. Il est toutefois important que les parents découvrent eux-mêmes les évolutions notables de l'enfant (la marche par exemple), l'équipe veille alors à laisser toute sa place à la famille.

Le temps de transmission est un moment important pour valoriser ce que l'enfant a vécu pendant la journée et faire le lien avec la maison. L'enfant est au cœur du sujet et est associé à ce temps. Les professionnelles et les parents ont l'occasion d'échanger sur des pratiques éducatives, des conseils...

L'équipe dispose d'outils écrits pour formaliser ces échanges : le cahier de transmission.

Les professionnels notent sur un cahier les moments importants de la journée de l'enfant. Cet outil de travail permet d'assurer une continuité dans la prise en charge de l'enfant. Les temps de transmission peuvent durer jusqu'à environ 10 minutes. Si les parents ont besoin de discuter

davantage avec l'équipe, ou ont des questions particulières, un rendez-vous peut leur être proposé avec la gestionnaire ou la référente technique si besoin.

Pour permettre le respect de ce temps d'échange, une seule famille peut entrer dans le sas.

## 2. Le bien-être

### 2.1 LE TEMPS DU REPAS, UN TEMPS ÉDUCATIF OÙ SE MÊLE DÉCOUVERTE ET PLAISIR DES SENS

Le temps de repas est un moment important, un moment de plaisir, de convivialité, de détente, d'échanges, de découvertes et d'interactions.

Le repas répond :

- À un besoin physique : celui de manger et de boire
- Au plaisir de manger
- Au besoin de découvrir le goût, l'odorat, le toucher et le plaisir des yeux

Il vise également des objectifs sociaux en permettant aux enfants de :

- Découvrir la richesse des échanges et la convivialité
- Apprendre les règles de vie collective et sociale
- Développer son autonomie, apprendre à manger seul

Le petit déjeuner est pris avant l'arrivée à la micro crèche. L'enfant n'est pas autorisé à entrer dans l'espace de vie avec de la nourriture.

Les repas du midi et les goûters sont fournis par la structure. Ils sont livrés par un prestataire extérieur en liaison froide. Les repas sont remis en température sur place par le personnel de la micro crèche. Les formes alimentaires sont adaptées aux capacités des enfants : les aliments sont soit moulinés soit coupés en morceaux. Les repas moulinés se composent d'un plat principal, d'un laitage et d'un dessert ; les enfants pouvant manger des morceaux ont, en plus, une entrée.

Les diététiciens du prestataire, veillent à assurer la qualité diététique de l'alimentation de l'enfant et proposent des repas équilibrés et adaptés à l'âge des enfants. Les menus sont à la disposition des parents sur le site internet du prestataire.

#### PÉDAGOGIE AUTOUR DES TEMPS DE REPAS

Pour les enfants, manger est un acte de découverte et de prise d'autonomie. Chaque enfant connaît ses propres besoins alimentaires, l'adulte qui l'accompagne respecte ses désirs quant à son appétit. De même, qu'en respectant les goûts de chacun, nous les encourageons à découvrir de nouvelles saveurs.

Le repas, moment propice pour permettre à l'enfant de progresser en prise d'autonomie. Dans ce cadre, cela prend des formes différentes au cours de l'année. Il s'agit de progressivement :

- Pouvoir choisir sa place autour de la table pour créer des relations

- Mettre la table, à tour de rôle (distribuer aux enfants installés, les couverts les assiettes, les verres)
- Mettre et enlever son bavoir seul
- Pouvoir utiliser différents couverts (fourchette, cuillère)
- Se servir seul, apprendre à doser et évaluer ses besoins
- Participer au débarrassage de la table de son gant et de sa serviette
- Nettoyer son visage en fin de repas avec son gant de toilette

Le temps du repas est également un moment favorisant l'apprentissage du « vivre ensemble » : attendre son tour, partager, rester à table le temps du repas, faire une demande avec respect. Le repas est pour tous un moment privilégié autour du plaisir, de la découverte et de l'échange. C'est l'occasion de discuter avec eux, de mettre des mots sur ce qu'ils mangent, de valoriser leurs progrès, leurs découvertes de nouvelles saveurs et de les inciter à parler.

Le repas est un moment "socialisant". Le respect de l'autre, le partage, la patience sont des éléments initiés par les professionnelles qui accompagnent les enfants lors de ce temps.

### •✿ LE DÉJEUNER ET LE GOÛTER DES « BÉBÉS »

Pour les bébés, l'équipe ajuste l'heure des repas en fonction de la dernière prise alimentaire. L'enfant prend son repas dans les bras des professionnelles tant qu'il est au biberon. Pour une meilleure installation, l'équipe utilise un fauteuil.

Les parents ont la possibilité de fournir le lait qu'ils désirent, y compris le lait maternel à partir du moment où son transport respecte scrupuleusement la chaîne du froid.

L'alimentation est déterminée en fonction de l'âge de l'enfant par les parents afin d'avoir une continuité avec les habitudes alimentaires de la maison.

### •✿ L'ALLAITEMENT

La micro crèche entend favoriser l'allaitement maternel. Un protocole intitulé « Recueillir, conserver et transporter le lait maternel » (s'appuyant sur les préconisations du Ministère de la Santé) est à la disposition des familles pour les guider, ce qui permet de continuer à nourrir l'enfant avec le lait de sa maman sur les temps d'accueil.

### •✿ LA DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE

En général, les parents commencent la diversification alimentaire chez eux. Les professionnelles attendent l'accord des parents pour diversifier l'alimentation et les différentes grandes étapes s'établissent en concertation avec eux. Jusqu'à l'âge de 6 mois, le service s'appuie sur l'utilisation de petits pots ou de purée maison congelée, pour accompagner l'enfant dans sa découverte de l'alimentation solide. A partir de 6 mois, les plats servis sont ceux fournis par le prestataire.

Lorsque l'enfant commence la diversification alimentaire à la cuillère, il est installé dans un transat. Progressivement et suivant l'évolution de son tonus et de sa capacité à se tenir assis, l'enfant est positionné dans un siège de repas. L'équipe est attentive à l'évolution de l'enfant pour introduire

progressivement, en concertation avec les parents, l'utilisation du gobelet avec anses pour boire et lui permettre de découvrir par lui-même l'usage de la cuillère. Petit à petit, et lorsque l'enfant montre son intérêt à vouloir manger seul, il sera installé à une table pour les moyens.

### ·☞ LE DÉJEUNER ET LE GOUTER DES PLUS GRANDS

Le déjeuner a lieu à 11h45 et s'organise en fonction du rythme des enfants et n'excède pas 45 minutes. Il s'agit de limiter l'attente au maximum pour que le moment du repas reste un temps de plaisir et de convivialité pour les enfants et non pas un temps fatiguant et bruyant.

Après s'être lavé les mains les enfants vont s'installer autour d'une table et sont accompagnés par un adulte tout au long du repas.

Le chariot de repas comporte l'ensemble des éléments nécessaires du début à la fin du repas afin que la professionnelle gère ce temps de repas sans avoir à se lever ou se déplacer.

Le goûter a lieu à partir de 15h45 et se termine à 16h15.

Les anniversaires peuvent être fêtés, si la famille le désire, elle peut apporter quelques gâteaux à partager avec les autres enfants : il s'agira obligatoirement de produits industriels emballés dont l'équipe peut recueillir la composition et la date de péremption. Le groupe d'enfant partage le gâteau d'anniversaire et chante la petite chanson.

### ·☞ LA POSTURE PROFESSIONNELLE PENDANT LES REPAS

Le repas est un temps fort de la journée. Les enfants traduisent de la fatigue, de l'impatience et donc des réactions diverses que les adultes doivent canaliser. Il appartient à l'équipe de veiller à la mise en place d'une ambiance propice au plaisir.

Le temps du repas est annoncé à l'avance pour permettre aux enfants de terminer leurs jeux, de les ranger.

L'aménagement de l'espace repas se veut agréable et accueillant avec du matériel adapté aux enfants (assiettes décorées, verre de couleur attribuée à chaque enfant, fourchette, cuillères...)

Activité à part entière, l'adulte qui accompagne, amène progressivement chaque enfant « à faire seul ».

Lors du repas, chaque enfant porte une serviette. L'équipe favorise l'autonomie, l'adulte intervient le moins possible car c'est l'enfant qui est l'acteur principal de son repas. Il choisit sa place à table, mange seul, se débarbouille seul avec un gant quand le repas est terminé, mais s'il a envie ou besoin d'aide, l'adulte est là pour l'aider.

Les professionnelles servent d'abord l'entrée puis la viande et les légumes séparément pour permettre à l'enfant d'identifier chaque goût et chaque texture. Elles en décrivent aussi le contenu quand l'assiette est devant l'enfant ou quand elles font le service.

Le service en petites quantités est privilégié afin d'éviter de décourager l'enfant et le gâchis alimentaire. Les professionnelles invitent les enfants à goûter à tous les plats mais ne les forcent en aucun cas à manger. Le choix de l'enfant est respecté.

Les professionnelles invitent les enfants à manger avec leur cuillère. Certains enfants aiment toucher la texture des aliments, cela fait partie de la découverte. Même si l'enfant peut faire de nombreuses expériences pendant le repas, pour que ce moment reste convivial et agréable pour tous, certaines règles sont instaurées pour le respect de tous et éviter les débordements : rester assis, éviter les jeux d'eau, respecter son voisin, s'exprimer calmement et poliment, ne pas jeter de la nourriture, etc. Chaque enfant est invité à respecter ces consignes.

## 2.2 LE TEMPS DE LA SIESTE

Dormir est un besoin essentiel dans le développement de l'enfant dans la mesure où l'hormone de croissance est sécrétée pendant le sommeil. Ainsi, pendant le sommeil, l'ensemble des acquisitions de l'enfant se mettent en place de façon progressive.

Le temps de repos est nécessaire afin que l'enfant puisse à nouveau être disponible pour découvrir, explorer, s'éveiller au monde qui l'entoure. En somme, dormir, c'est grandir.

### ·✿· UNE AMBIANCE POUR BIEN S'ENDORMIR

Les siestes s'organisent dans des deux dortoirs 1 pour les bébés (âgés de 2mois et demi à 12 mois) et 1 pour les plus grands. Les enfants sont couchés dans la pénombre.

Le temps de sieste pour les enfants est proposé en début d'après-midi, lors du coucher, les professionnelles veillent à l'endormissement des enfants par la mise en place d'une ambiance calme, propice au sommeil. Les habitudes et les rites d'endormissement (doudou, tétines, peluches...) sont respectés.

L'espace de repos est un lieu de détente où l'enfant a son lit individualisé, situé à la même place.

Les besoins sont différents d'un enfant à l'autre ; c'est pourquoi le rythme individuel est respecté pour préserver la santé physique et psychologique de l'enfant.

Les bébés peuvent dormir à tout moment, à leur demande et selon leurs besoins. Ils sont couchés sur le dos dans des berceaux. Les parents sont encouragés à fournir les objets familiers (turbulette, peluche...) afin que l'enfant retrouve son cocon comme à la maison. En revanche, les tours de lit et les coussins ne sont pas autorisés.

Le personnel reste attentif aux signes de fatigue du bébé qui peut être couché en fonction de ce qu'il exprime quel que soit le moment de la journée. La prise en compte des éléments transmis par les parents permet aussi d'ajuster la prise en charge (mauvaise nuit, réveil précoce...).

Pour les enfants plus grands, le temps de sieste est après le repas. L'organisation de la sieste tient également compte des besoins de l'enfant de cet âge, chaque enfant peut se reposer quand il en a besoin.

Les lits sont nominatifs. Les enfants enlèvent pantalon, pull et chaussettes avant de s'allonger et les rangent dans leur boîte prévue à cet effet. Une professionnelle est toujours présente pendant les temps d'endormissement. Pendant les temps de sommeil de l'enfant, l'équipe surveille et est vigilante au déroulement du sommeil pour réagir en cas de problème.

Aucun temps minimal de sieste n'est fixé. Les enfants qui dorment ne sont pas réveillés car si l'enfant dort c'est qu'il en a besoin. Par ailleurs, ce n'est pas gênant si un enfant ne s'endort pas pendant le temps de sieste, il bénéficie d'un temps calme et de repos.

Respecter le sommeil de l'enfant c'est aussi respecter son réveil. Réveiller un enfant peut nuire aux rôles bénéfiques du sommeil, sur le plan physique et psychique. C'est pourquoi, les enfants se réveillent d'eux-mêmes, un adulte restant à proximité permet ainsi le réveil échelonné.

### •✂• LES PETITS RITUELS, LE DOUDOU ET LA TÉTINE

Ils sont fondamentalement rassurants, les rituels permettent à l'enfant de saisir l'espace-temps et d'anticiper les divers moments de la journée. Le doudou appelé « objet transitionnel » est utilisé par l'enfant pour lui servir d'intermédiaire entre son corps et le monde extérieur. L'enfant établit avec lui un lien affectif intense. Cet objet a le pouvoir de le sécuriser. C'est l'enfant qui le choisit et « l'investit » afin de lui apporter soutien et réconfort. C'est aussi un objet privilégié rappelant à l'enfant la présence du parent. L'enfant qui quitte ses parents se sent en sécurité lorsqu'il serre contre lui. Cet objet est à la disposition de l'enfant tout au long de l'accueil. L'enfant va avoir besoin de ce rituel le temps de s'adapter à son nouvel environnement. Progressivement le doudou et la tétine resteront dans le lit pour attendre l'enfant à la sieste. Cette transition se fait naturellement et doucement mais ils sont toujours présents si besoin de réconfort.

## 2.3 LES SOINS, MOMENT INDIVIDUALISÉ

### •✂• LE TEMPS DES CHANGES (D'ÉCHANGE)

Le temps des changes est un moment privilégié autour du changement de la couche de l'enfant et ou de l'accompagnement aux toilettes. Moment d'échange et d'intimité de l'enfant qui permet de communiquer entre l'enfant et la professionnelle en faisant participer celui-ci au fur et à mesure qu'il grandit. Il permet également d'accompagner l'enfant dans la découverte de son corps et des sensations physiques qu'il ressent.

Les couches des enfants sont fournies par la structure. Le changement de couche est fait autant que nécessaire et parfois c'est l'enfant qui le demande. La professionnelle adapte le soin en fonction du développement moteur de l'enfant, de sa posture, de ses appréhensions. Les enfants sont sollicités pour monter sur la table de change, participer au déshabillage, ou la position verticale de l'enfant (debout) est privilégiée. Ainsi l'enfant est dans une position où il devient acteur de ce moment.

Les soins permettent à l'enfant de prendre conscience de son corps. L'hygiène corporelle procure bien-être et santé, l'équipe accompagne l'enfant à prendre soin de lui dans l'optique de le conduire un peu plus vers l'autonomie du bien-être.

Au travers des soins d'hygiène, les objectifs de l'équipe sont de :

- Respecter les besoins individuels ;
- Assurer le bien-être de l'enfant ;
- Favoriser l'autonomie ;

- Respecter le corps et l'intimité ;
- Verbaliser ce que la professionnelle fait et va faire.

Les enfants sont à proximité des sanitaires, ils peuvent accéder facilement aux toilettes. Les enfants apprennent à faire seuls, encouragés par les professionnelles qui se tiennent à disposition, mais qui ne font pas à leur place, tant que cela est possible.

Pour développer encore plus progressivement leur autonomie, il est mis en place un système de boîtes nominatives : l'enfant est invité à l'utiliser pour y ranger ses objets transitionnels, sa tétine, ses vêtements lors du temps de sieste. La boîte est rangée dans les sanitaires. En cas de besoin, l'enfant est invité à retrouver sa boîte pour disposer de ses affaires. Ainsi, petit à petit, il devient autonome avec ce qui lui appartient.

Les enfants sont encouragés à se laver les mains au lavabo après le passage aux toilettes.

### • L'ACCOMPAGNEMENT VERS LA « PROPRETÉ »

Dans notre société, l'acquisition de la propreté est une étape importante du développement social et corporel du jeune enfant. En effet, cette acquisition participe à la croissance par une meilleure perception et maîtrise de soi, par moins de dépendance physique et psychologique vis-à-vis des adultes.

Cette question de « la propreté » est le projet de l'enfant et non celui de l'adulte. Elle doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt) de chaque enfant, et ne doit pas être perçue comme une contrainte. Elle ne se réfère en rien à la notion de propre ou de sale, mais se rapporte plutôt à l'accompagnement de l'enfant à renoncer à ses couches.

Il s'agit aussi pour l'enfant d'être en mesure de se retenir puis de relâcher au bon moment et d'avoir le désir de grandir, dans le cadre d'un processus naturel et non d'un apprentissage. Le rôle des adultes qui l'accompagne est d'apporter du soutien et de l'encouragement : proposer à l'enfant d'aller aux toilettes ou sur le pot. Les professionnels sont sensibles à son intérêt et à sa volonté d'aller aux toilettes. Grâce au dialogue avec les parents, les professionnelles peuvent établir une continuité entre ce qui se passe à la maison et le quotidien de la crèche

En aucun cas, nous mettons systématiquement l'enfant sur le pot ou sur le wc. Nous lui proposons, l'enfant a donc le choix de dire non.

Le passage aux toilettes se fait autant que nécessaire et à la demande de l'enfant. La salle de bain est accessible aux enfants qui apprennent à gérer ses besoins et l'utilisation des petits WC, l'adulte qui l'accompagne selon ses capacités et ses besoins prévient l'enfant qu'il s'éloigne un peu pour respecter son intimité.

### 3. L'éveil

#### 3.1 L'AMENAGEMENT

##### •& AMÉNAGER POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

L'organisation physique des lieux en coins de jeux est un facteur important pour offrir un accueil de qualité. L'aménagement des espaces à la micro crèche, respecte trois éléments essentiels pour favoriser le développement des enfants :

- L'entretien du sentiment de sécurité par la stabilité des jeux que l'enfant retrouve à chaque accueil
- Le soutien des capacités d'autonomie de l'enfant en laissant les jeux à disposition
- En offrant des expérimentations variées et stimulantes

Le repère est ce qui permet de se retrouver dans un environnement ils sont donc fondamentaux et sécurisants pour l'enfant. Il l'aide à se construire, à anticiper et mieux maîtriser ce qui se passe autour de lui. Ainsi, il est important qu'il retrouve chaque jour des espaces clairement définis.

Chaque pièce de la structure a une fonction et des règles déterminées.

Une partie de la structure est consacré au personnel et a son bien être au travail avec une salle de pause équipée d'un réfrigérateur, d'une cafetière, d'un fauteuil et d'une table et des chaises. Cette salle peut servir de salle de réunion. Un petit coin à l'extérieur peut être aménager pour que le personnel puisse prendre son repas dehors.

##### •& ORGANISATION PEDAGOGIQUE ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Des espaces différenciés de jeux sont aménagés par l'équipe, en fonction de l'intérêt de l'enfant, en libre accès, afin de lui permettre de « naviguer » entre les jeux et de faire ses choix. Une petite mise en scène des coins est effectuée. Ainsi, il s'agit pour l'équipe de susciter le désir de jouer et trouver un équilibre entre l'évolution des besoins des enfants et la nécessité de repères.

**Pour les bébés** l'aménagement de l'espace est surtout simplifié pour que les enfants de 2 mois et demi jusqu'à approximativement 12/14 mois retrouvent tout ce dont ils ont besoin.

Des décors sont affichés aux murs. Des jouets de premier âge, des balles, des hochets sont disponibles sur les tapis de sol. Ils découvrent et utilisent leurs mains, différentes textures (bois, plastique, tissu...). Chaque enfant va se déplacer et bouger à son rythme. L'espace bébé est délimité par une structure en mousse colorée. Un miroir et une barre sont fixés au mur pour permettre progressivement, à l'enfant de se hisser seul et acquérir à son rythme la station debout. Un portique d'éveil, une structure mobile sur laquelle ils peuvent s'appuyer pour marcher seul et à leur cadence sont aussi mis à leur disposition.

**L'aménagement d'espace pour les plus grands** correspond aux enfants marcheurs jusqu'à l'âge préscolaire. L'activité motrice est très importante pour cet âge. L'enfant commence à marcher, il cherche à grimper, descendre, pousser, tirer les objets, empiler. Sans cesse en activité, il est dans l'exploration de ses capacités motrices. Très possessif, il est difficile pour lui de partager. La proposition de jouets en double ou triple exemplaire est mis en œuvre. L'espace permet à l'enfant de se mouvoir aisément. Des structures en mousse permettent de développer leur facultés motrices dans des séances sportives.

L'espace est aménagé en petits coins de jeux, où les enfants vont pouvoir jouer à imiter (poupée, dinette), à faire rouler les petites voitures, à passer du temps calme avec des livres, sur des coussins et tapis.

Les temps de jeux autonome sont nombreux et permettent à l'enfant de faire des expériences et des répétitions.

Les chaises et tables se trouvent dans l'espace de vie permettant à un petit groupe de participer, en fonction du rythme et de leur autonomie, à des activités (puzzle, pâte à modeler, dessins, toutes activités de motricité fine....) et de déjeuner et/ou goûter. Une table et des chaises sont installées dans une autre pièce pour pouvoir « isoler » un petit groupe d'enfant pour des activités.

## 3.2 LE JEU ET ACTIVITES

### •&• LE JEU, SUPPORT DE PLAISIR ET DE CONSTRUCTION

L'activité autonome pour favoriser le développement de l'enfant, c'est laisser l'enfant se découvrir lui-même à travers les expériences et situations qu'il rencontre. Les différentes situations qu'il va découvrir vont laisser place à une grande aisance corporelle, de la prudence et le sentiment de compétence.

Le jeu comme activité autonome est l'activité principale de l'enfant, il a donc de l'importance pour son développement sur les plans : psychique, moteur, sensoriel, intellectuel et affectif. Par le jeu l'enfant s'exprime, se développe et apprend. C'est à travers le jeu que l'enfant se construit et grandit. Les filles et les garçons jouent avec les jeux et jouets qui leurs plaisent sans aucune discrimination du genre.

L'équipe de la micro crèche propose d'une part des temps de jeux libres, et d'autre part des activités riches, variées et stimulantes. Ces temps seront pour l'enfant de vraies sources de plaisir et de découvertes.

Jeux, jouets et activités sont adaptés à l'âge des enfants qui nous sont confiés et à leur stade de développement. Ils sont désinfectés régulièrement et rangés à des endroits précis et toujours à la même place. (Cf protocole de l'entretien des jouets).

Les jeux autonomes sont des temps privilégiés durant lesquels l'enfant expérimente, découvre, développe sa créativité, son imagination et sa socialisation.

Laisser l'enfant jouer librement, c'est lui permettre d'être autonome. Les enfants ont également le droit de ne rien faire s'il le souhaite.

Les jeux autonomes sont également pour les professionnelles des moments privilégiés d'observation. L'observation est un outil essentiel pour mieux connaître chaque enfant accueilli et adapter la réponse de l'adulte aux besoins de chaque enfant.

Dans un premier temps, l'enfant joue seul puis peu à peu, il commence à jouer à côté des autres, pour finalement jouer avec l'autre. Les jouets n'appartiennent à aucun enfant, ils circulent de mains en mains, les joueurs apprennent à prêter, à jouer ensemble.

Durant le jeu, les enfants ont besoin des adultes, de leur regard pour se sentir soutenus, d'une parole pour être encouragés face à une difficulté. L'équipe est donc attentive aux jeux des enfants et présente dans une fonction contenante, c'est-à-dire en position d'observation et de

disponibilité. Les professionnelles peuvent elles aussi prendre part au jeu des enfants, si ceux-ci en font la demande, ou pour partager un moment ensemble.

### •&• DU JEU, AUX LIVRES, AU LANGAGE

Au-delà de promouvoir le jeu comme support de développement de l'enfant et apport culturel imprégné de valeurs, dans le projet, nous faisons le choix d'orienter notre démarche éducative autour du livre pour démontrer l'importance de sa place chez les jeunes enfants.

« Aimer lire » est un sens qui se développe dès le plus jeune âge. Le livre joue un rôle moteur dans le développement du langage et est un support d'échange privilégié dans la relation adulte-enfant. Il permet également à l'enfant, de s'inscrire dans une position de lecteur.

Pour l'équipe, la lecture d'albums n'a en aucune manière une visée d'apprentissage précoce, le livre est un support de partage et les enfants l'approchent dans une ambiance de plaisir et de liberté.

Tout d'abord, pour le jeune enfant, il n'y a peu de distinction entre un livre et un jouet l'enfant va le découvrir « matériellement ». Il va le secouer, le porter à la bouche, le manipuler. Puis, le livre vient imaginer des mots, des sentiments, lui permettre de s'identifier aux personnages et progressivement verbaliser des situations plus complexes.

A l'équipe de donner du sens, de montrer à l'enfant ce que contient le livre à l'intérieur et de l'amener au plaisir de lire, de se faire lire des histoires.

Ainsi, travailler à la promotion du livre des tout-petits, c'est œuvrer pour l'épanouissement de l'enfant pour nourrir sa curiosité, le langage et son imaginaire.

Pour que le livre prenne toute sa place, le ou les enfants ont la possibilité à tout moment de s'installer dans un coin aménagé par un tapis et des coussins ou modules en mousse. Les livres y sont installés sur un présentoir à leur hauteur et/ou debout sur le tapis. C'est un endroit que les enfants peuvent investir seuls, ou à plusieurs et/ou accompagnés d'un adulte.

Le développement du langage est un processus lent qui prend sa source depuis la vie intra-utérine. L'enfant apprivoise la langue à travers la musique et les rythmes que les sons produisent.

Le fait de parler à un enfant dès son plus jeune âge, de chanter, de l'encourager à babiller le stimule à communiquer avec sa voix, mettre des mots sur des illustrations, lire des histoires. Parler devient un plaisir renforcé par la réponse de son entourage.

Notre démarche est de faciliter ce processus. Il nous semble donc important de prendre soin de la manière dont nous nous adressons à l'enfant. Le choix du vocabulaire est primordial. Des mots sont posés sur les gestes quotidiens, mais aussi sur les émotions et les réponses aux questions. Le langage est soutenu par des propositions d'activités qui développent les différentes formes de communication et d'expression, autour de la lecture (imagiers, livres, histoires), des comptines, du graphisme.

## ·☞ LES ACTIVITES RICHES ET VARIEES

L'enfant découvre ce qui l'entoure en s'appuyant sur ses capacités sensorielles (le regard, le toucher, l'odorat, l'audition et le goût) et sur ses mouvements.

Toutes les actions de la journée sont sources d'activité, se laver les mains, manger, se déshabiller, ranger les jeux. C'est dans cette perspective que des petits temps d'activités sont proposées. Elles servent principalement à élargir un champ d'expériences. Les activités permettent à l'enfant de développer des aptitudes motrices, sensorielles et cognitives, et de favoriser l'expression.

Lors des temps d'accueil, les propositions d'activités sont liées à l'observation des enfants. L'enfant est toujours invité à participer, il a le choix de répondre à l'invitation ou la refuser.

Elles sont accompagnées de petites consignes simples qui permettent à l'enfant d'évoluer dans un cadre sécurisant. Les petits groupes sont privilégiés.

Selon les projets de l'équipe, une programmation d'activités par thèmes peut être définie en réunion. Il ne s'agit pas de faire un planning figé mais d'établir une organisation pédagogique en lien avec les objectifs éducatifs et les opportunités.

L'équipe propose une diversité d'activités autour de la manipulation (sable, pâte à modeler, jeux d'eau...) des jeux de tri, de loto et de créativité (dessins, gommettes, peinture...)

Des chansons et de danse spontanées sont également initiées au cours des journées.

## ·☞ UNE GRANDE PLACE POUR L'EXTERIEUR

Nous sommes attachés au fait que les enfants doivent être sortis tous les jours quelque soit le temps (sauf la pluie). Les sorties peuvent être soit dans le jardin mais aussi en promenade. L'organisation de la matinée s'articule autour de ce moment sacré aux enfants.

Avec le temps nous nous sommes rendu compte que les enfants attendent ce moment à l'extérieur qui leur permet de se défouler (courir, crier, jouer ensemble...) et d'apprendre des nouvelles choses.

Dans le jardin: le sol souple est installé pour permettre aux enfants de jouer sans risque. Ils ont à leur disposition un panel de jeux extérieurs que soit pour la motricité globale ou la motricité plus fine tel que le transvasement de sable par exemple.

Nous avons la possibilité d'observer la nature par la confection d'un petit potager ou des plantations de fraise ou de tomates dans la partie sécurisée du jardin. Les enfants ne peuvent avoir accès à cette partie qu'accompagné d'un adulte.

Dans la commune: beaucoup de chemins piétonniers bordent la crèche. Nous pouvons aisément sortir les enfants de façon sécurisée. L'objectif est de prendre plaisir à l'activité physique quotidienne mais aussi d'apprendre différemment les règles de la vie en extérieur. (Cf procédure de la sortie quotidienne);

### 3.3 UNE JOURNÉE TYPE

Objectifs pédagogiques :

- Assurer une présence affective et rassurante pour l'enfant en : Respectant le rythme individuel de chacun en tenant compte de son développement et en concertation avec ses parents.
- Favoriser l'éveil, accompagner le développement moteur de l'enfant, l'acquisition du langage, le jeu...

L'accueil en collectivité demande la mise en place de repères primordiaux pour le bien-être de l'enfant. Ceux-ci lui permettent de se situer dans le temps et l'espace. Ainsi, l'équipe respecte le rythme journalier suivant :

7h45	Ouverture de la micro crèche Les enfants sont accueillis au sein de l'espace de vie jusqu'à 9h15 pour des jeux autonomes.
8h30	Début des activités « dirigées » continuation des jeux autonomes pour ceux qui ne participent aux activités proposées.
9h30-10h	Changes
10h15	Départ pour la promenade ou jeux dans le jardin
11h30	Retour de balade, repos et préparation des repas
11h45/13h	Repas échelonnés des petits et des grands
13h15	Change et coucher
15h30	Réveil échelonné/ jeux libres/ changes
15h45/16h	Goûter
16h30	début des départs
18h15	Derniers départs
18h20	Fermeture de la micro crèche

Les temps forts de la journée sont facilement repérables pour l'enfant qui n'en sera que plus rassuré. Les rituels rythment le temps, de petites habitudes s'installent et permettent à tous de s'inscrire au sein d'un milieu collectif.

# PROJET SOCIAL

Le Projet Social définit la place que la micro crèche occupe dans son environnement, et le rôle qu'elle y joue.

Il a pour but d'articuler les besoins du territoire avec l'accueil réel, mais aussi de fédérer les acteurs autour de valeurs communes.

Le projet social présente :

- Le diagnostic local (géographique, démographique et socio-économique)
- Les besoins des familles
- Les orientations sociales
- La participation des familles
- Les partenaires institutionnels et financiers
- L'établissement inscrit dans le développement durable

## LE DIAGNOSTIC LOCAL

Dans le cadre de l'élaboration du projet de création de la micro crèche, en allant à la rencontre des élus de la mairie de Rubelles.

Le projet initial était d'ouvrir une micro crèche dans les communes du canton. Dans cet objectif, les élus ont proposé de mettre à disposition un local communal après la réalisation d'une étude de faisabilité sur le territoire.

Pour montrer la pertinence de l'implantation d'une micro-crèche sur la commune, une analyse de besoins a été réalisée.

Les enjeux socio-économiques et l'attractivité suscitée, la dynamique de développement social et l'analyse des données de l'INSEE, parut en juin 2017, justifient dans cette étude, le fondement du choix d'implanter la structure sur la commune de Rubelles.

La micro crèche associative « Les Silènes » s'implante sur le territoire de la commune de Rubelles et en particulier au cœur du centre-ville. Le local de 170 m<sup>2</sup> mis à disposition par la mairie.

**Géographie:** village situé au nord de Melun traversé par le Ru du Jard. Rubelles appartient à la communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Le territoire borde l'autoroute A5 une sortie est située à 3km au nord de la commune. La nationale N36, très fréquentée, relie Melun à Meaux et traverse la commune.

**Démographie:** la population a augmenté de 346% entre 1968 et 2013. Les nombreuses constructions sur le territoire font encore augmenter la population. La densité est de 653 habitants /km<sup>2</sup> (2018). En 2020, il y a eu 52 naissances sur la commune. 504 habitants ont moins de 14 ans sur 2554 habitants (source INSEE 2018).

**Socio-économique:** la population active représente 70,8% de la population. Les retraités représentent 7,3%. La majorité de la population active a une profession intermédiaire suivi par les employés.

## ·✎ LES BESOINS DES FAMILLES

L'accueil de nouveaux habitants a pour conséquence une modification de la composition de la population, de ses modes de vie et de ses pratiques quotidiennes.

Rubelles et les communes limitrophes sont des communes attractives de par leurs situations géographiques pour concilier vie professionnelle et familiale. Cependant les équipements de services aux familles se trouvent éloignés et rendent leurs accessibilités difficiles.

Aujourd'hui, les équipements souvent répartis de manière inégale et insuffisants, au regard des besoins attendus par les familles du territoire.

Par conséquent, les parents domiciliés à proximité des structures d'accueil, d'une part, semblent davantage privilégiés que ceux étant domiciliés à 10km de distance des établissements, ils s'emparent donc des places disponibles. D'autre part, le trajet que représente l'accès aux établissements pour ces familles éloignées, pourrait être un frein aux demandes d'accueil auprès des services existants.

Pour répondre aux besoins de maintenir, de prendre ou reprendre le travail et pour d'autres familles la possibilité d'avoir du temps libre, le projet d'implanter la micro crèche, Les Silènes, à Rubelles est pertinent. Le développement de l'accueil en faveur des jeunes enfants et de leurs familles apparaît comme un réel facteur d'attractivité et de dynamisation de la vie locale.

Au regard des besoins théorique d'accueil, de l'offre existante, de l'augmentation de la population, du nombre de familles et du taux d'activité féminine, ce diagnostic fait donc ressortir la nécessité de permettre aux familles de pouvoir concilier pleinement vie professionnelle et familiale par une diversification de l'accueil des jeunes enfants.

## ·✎ LES ORIENTATIONS SOCIALES

De ce projet social en découle plusieurs orientations sociales qui vont être prioritaires. Elles seront de :

- Répondre aux besoins de la population par une diversification de l'offre d'accueil
- Renforcer les liens sociaux en développant un lieu d'échange et de mixité
- Favoriser la participation des familles en créant des rencontres au sein de la structures.

Afin de mettre en œuvre les orientations sociales, la micro crèche associative proposera

- **Un accueil régulier contractualisé.** L'enfant est accueilli régulièrement sur une période prévisible à l'année. Un contrat d'accueil est signé entre la micro crèche et les parents
- **Un accueil occasionnel.** L'enfant est accueilli au minimum deux heures, ponctuellement en fonction des places disponibles. Un partenariat est mis en place avec pôle emploi afin de permettre à un parent en recherche d'emploi l'accès à la micro crèche. Un tarif spécifique lui sera donc appliqué.
- **Un accueil d'urgence.** Devant une rupture brutale d'un mode de garde, un événement exceptionnel personnel ou professionnel, l'enfant est accueilli en fonction du besoin et de la place disponible L'accueil d'urgence est limité et à la suite de la constitution complète d'un dossier d'inscription.

- **Un projet d'accueil individualisé**, pour faciliter l'accès et l'intégration des enfants pouvant nécessiter une attention particulière. D'éventuels intervenants extérieurs pour le bien-être de l'enfant (kinésithérapeute, psychomotricien, psychologue...) pourront accéder à la structure.
- **Renforcer les liens sociaux**, en faisant de la micro crèche un lieu de rencontre entre les parents et, entre les parents et les professionnels qui s'occupent de leurs enfants. Les parents sont sollicités pour mettre en avant leur talent qu'ils peuvent partager avec les enfants (exemple: un papa musicien, un papa qui sait masser les petits et qui peut l'apprendre aux autres parents..)
- **Les tarifs** pratiqués sont adaptés pour en fonction des revenus des familles afin de permettre au plus modestes d'avoir accès à la crèche.

### •👉 LA PARTICIPATION DES FAMILLES

Objectif pédagogique :

- Permettre aux parents de participer lors de manifestations, sorties...

Des temps conviviaux sont organisés avant la rentrée scolaire afin de réunir enfants (qui partent à l'école, ceux qui restent et ceux qui arrivent à la crèche), parents et professionnels autour d'une sortie. Ce moment permet aux familles et professionnels d'apprendre à mieux se connaître, de vivre un moment de détente et de partage.

Les familles sont invitées à participer activement à ces manifestations afin de s'impliquer dans la vie de la structure : gâteaux, décorations, petits travaux d'entretien du bâtiment,...

La micro crèche est un espace de participation pour les parents, ils ont la possibilité d'intervenir au sein de la structure en mobilisant leurs compétences particulières (ex : musique, jardinage, couture...).

### •👉 LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

Les partenaires institutionnels (Commune, Département, Caisse d'Allocations Familiales et Mutualité Sociale Agricole) sont indispensables à la réussite et le suivi d'une structure petite enfance, par leur connaissance du territoire et des besoins en termes d'accueil.

Ils apportent un premier regard sur la pertinence, la faisabilité et la pérennité de la structure. C'est pourquoi il importe de rappeler l'intervention de chacun d'entre eux.

#### **La commune de Rubelles**

La ville de Rubelles mène une politique en faveur de l'enfance et à la volonté de favoriser la petite enfance en encourage le développement de notre mode d'accueil sur son territoire. Elle a permis de construire les locaux pour accueillir la micro crèche. Elle autorise l'ouverture au public des établissements d'accueil du jeune enfant au titre de la réglementation des Établissements Recevant du Public (ERP).

## **Le Conseil Général Départemental de Seine et Marne**

La création des établissements ou services d'accueil d'enfants de moins de six ans sont soumises à l'autorisation du Président du Conseil Général Départemental lorsqu'ils sont gérés par une personne physique ou morale de droit privé (associations et entreprises privées)

### **La protection Maternelle et Infantile (PMI)**

Le service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du conseil général départemental, sous couvert du médecin de la PMI, est chargé de la mise en œuvre de la politique d'accueil du jeune enfant sur le département. A ce titre, il assure plusieurs missions :

- Un conseil technique en amont de la réalisation d'un projet de création d'un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) ;
- Un accompagnement des porteurs de projets en vue de la délivrance de l'autorisation ou de l'avis du Président du Conseil départemental ;
- La délivrance d'un avis technique sur les projets pour l'attribution de l'aide à l'investissement du conseil départemental ;
- L'instruction des demandes d'autorisation ou d'avis en vue de l'ouverture d'un établissement d'accueil du jeune enfant ;
- Le suivi et le contrôle des établissements d'accueil du jeune enfant
- Un conseil et un soutien auprès des structures ;

### **La Caisse d'Allocations Familiales de seine et marne (CAF)**

En matière de petite enfance la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a pour mission de favoriser la conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale. Pour cela, la CAF :

- Informe et soutient les familles par le biais des prestations familiales ;
- Accompagne et finance les modes d'accueils collectifs et individuels en réduisant les disparités territoriales et les inégalités sociales ;
- Contrôle l'utilisation des fonds attribués.

Cette politique a pour but de développer et de garantir l'offre de services et d'équipements collectifs à destination des familles. Les services de la CAF apportent une expertise, un accompagnement de ses conseillers techniques et un soutien afin de garantir le bon fonctionnement de la structure.

La CAF apporte aussi des aides financières comme l'aide à l'investissement, par le versement d'une subvention pour une création de nouvelle structure.

### **La Mutualité Sociale Agricole (MSA)**

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) est le guichet unique de la sécurité sociale pour le régime agricole (salariés et exploitants). Elle assure la gestion et le paiement des prestations familiales et de logement aux familles et les couvre en assurance maladie. Elle développe également une politique d'action sociale. En partenariat avec la CAF, la MSA soutient le développement de l'offre

de services et d'équipements collectifs en direction des familles affiliées sur les territoires ruraux du département par l'accompagnement des porteurs de projet et le versement de prestations versées au démarrage des structures petite enfance.

### ·✿· UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Enfin, notre engagement associatif est aussi écologique. Pour veiller à la santé des enfants ainsi que des professionnels et pour limiter l'impact sur l'environnement, l'association s'inscrit dans une démarche environnementale, en choisissant :

- La livraison des repas par une société engagée dans le développement durable et qui travaille avec des partenaires locaux
- Le lait maternel est accepté avec un protocole mis en place.
- Sensibilisation des enfants à l'environnement par la création d'une mini culture de fraise et de tomates, atelier plantation de fleurs...
- La non utilisation de matériel jetable (sauf les barquettes des repas qui sont recyclables donc mis en poubelle jaune). Nous pratiquons le tri sélectif pour le plastique (pots de yaourts...) et les cartons. Les essuie-mains sont individuels et réutilisable, les sur-chaussures sont cousues dans des chutes de serviettes éponge. Les masques de protection sont également en tissu certifié classe 1.
- Nous limitons les produits d'entretien au désinfectant. Les sols sont lavés à la vapeur. Les vitres sont entretenues avec des chiffonnettes microfibres à l'eau (produit H2O). La lessive est désinfectante professionnelle basse température qui nous permet d'abaisser la température de lavage à 30°C. Nous favorisons le fonctionnement du lave linge et du lave vaisselle la nuit et nous n'utilisons pas de sèche linge.
- La crèche est au coeur d'un quartier résidentiel qui va permettre à un bon nombre de familles de venir à pieds.
- L'éclairage de la structure est à LED. La climatisation est une pompe à chaleur entièrement domotisée pour gérer au plus près les températures dans les locaux et anticiper les absences.

Nous avons réfléchi au mieux pour limiter notre empreinte carbone dans notre fonctionnement quotidien.

### ·✿· CONCLUSION

Les professionnels, mettront en application auprès de l'enfant leurs connaissances sur son développement et son éveil pour assurer un accompagnement de qualité et un accueil adapté.

Elles mettront en place un accueil permettant tant à l'enfant qu'aux parents, de mieux appréhender et vivre leur séparation pendant laquelle le professionnel prend le relais. Enfin, elles favoriseront la qualité des transmissions vers les parents, l'écoute des informations données par ceux-ci et leur implication dans la vie de la structure.

Ce projet prend tout son sens lorsque tous les acteurs (équipe, parents, partenaires) en sont partie prenante et participent à son évolution.

